

Le chanteur dit être désormais en insécurité, suite à la plainte introduite contre les proviseurs des lycées de Loum et les présidents des APEE de ces établissements.

Joe la Conscience à maille à partir avec la justice. L'artiste engagé a déposé deux plaintes au Tribunal de Grande Instance de Nkongsamba contre 4 proviseurs des lycées de la ville de Loum et les présidents des APEE de ces établissements.

Il les accuse de « surenchère excessive, exponentielle et injustifiée des frais d'APEE, extorsion de fonds, détournements ».

L'activiste politique indique que ces derniers ont mis sur pied « **soigneusement** » des « **manœuvres d'extorsion de fonds** » dans l'ensemble des lycées de la ville de Loum.

Traîné à son tour au tribunal par François Dieudonné Moune Mahop, le président du Conseil d'établissement du lycée de Loum qui l'accuse de « **propos diffamatoires, mensongers et injurieux** », Joe La Conscience dit désormais être en insécurité.

Il est attendu dans le bureau du Sous-Préfet de Loum, ce lundi 13 septembre 2021 pour une discussion avec cinq responsables qu'il accuse de détournement des frais de l'APEE.

Dans une note qu'il a fait parvenir à la rédaction de **237actu.com**, le combattant des libertés, et lauréat 2004 du concours national de la chanson, exprime ses craintes.

Salut à tous. J'espère vous allez bien par la grâce de l'Eternel. Moi aussi. Eh bien, c'est demain 10h la réunion de tous les dangers, dans le bureau du sous-préfet de Loum, où je serai face à face aux 5 chefs d'établissements publics de Loum, sous l'arbitrage du chef de terres. A lire aussi Nkongsamba : un greffier du TPI de Nkongsamba a été poignardé à mort par sa copine Je dois vous dire que je ne suis pas très motivé de me rendre à cette rencontre, car elle est quand même curieuse, cette soudaine bienveillance du sous-préfet, a me confronter à ces corsaires, vu que depuis 5 ans, j'ai fait à peu près un demi carton de lettres d'interpellation, sans jamais avoir réussi à capter son attention. Dans ma dernière interpellation à faire reculer cette mafia, je lui avais dit que si rien n'était fait, alors je saisirai la justice. Lorsque ces gens m'ont battu au lycée général de Loum, je l'en ai informé, mais rien n'a été fait. Ils ont été tous auditionnés ce jeudi à Nkongsamba, et à leur retour, je reçois subitement cette convocation. Il y'a des informations dignes de foi, faisant état d'un projet d'atteinte à mon intégrité physique, soit par empoisonnement, soit par voie mystique. Alors, si je dois m'y rendre, je sonne ici l'alerte sur ma sécurité, pendant, et après cette réunion. Merci à tous